

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir(s) : 1



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi vingt-trois mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/05/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Karine BOISSONNEAU Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Benoit LOISEAU, Olivier LARMANJAT.

Mme SAUVETRE Cécile a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-029 – Voirie : chemin de la Frenière

Suite à l'installation de l'antenne relais, à la pose de poteaux pour le développement de la fibre optique et du raccordement EDF, la route de la Frenière a été très endommagée. Il est donc nécessaire de faire des travaux de réparation.

Un devis a été demandé à la l'entreprise ROY TP. Ce devis s'élève à la somme de 8.263,20 € TTC.

Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

D'ACCEPTER le devis de l'entreprise ROY TY pour la somme de 6.886 € HT soit 8.263,20 € TTC.

D'AUTORISER Monsieur le maire à signer tout document nécessaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 24 mai 2024

Le secrétaire de séance,
Cécile SAUVETRE

Le Maire,
Jean-Jacques GROLLEAU

